

**Le Plate-forme des Organisations Haïtiennes des Droits Humains (POHDH) a publié vendredi un résumé du rapport d'enquête menée sur les difficultés énormes et répétées auxquelles confrontent les institutions sanitaires publiques du pays, a constaté Haïti Press Network.**

Cette enquête de 2 mois réalisée sur l'échantillon de 10 institutions sanitaires publiques dans la région Métropolitaine de Port-au-Prince permet au POHDH d'avoir une plus large appréhension de la situation et aussi attirer l'attention de toutes les instances concernées par la problématique du secteur.

« Nous avons constaté beaucoup de faiblesses et difficultés communes au sein du système de santé en Haïti d'une institution à une autre et certains exigent une attention ou une intervention urgente des autorités gouvernementales », selon le secrétaire du POHDH, M. Antonal Mortimé.

L'incapacité et le manque de compétence du personnel recruté, nonchalant pour la plupart, la nomination des employés par le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) sont effectuées sur la base d'un lien amical, parental (fenomèn moun pa) et la domination des Organisations Non-gouvernementales (ONG) sur certaines institutions sanitaires sont les principaux problèmes relevés du POHDH, a indiqué M. Mortimé.

D'un autre côté, le secrétaire exécutif a fait remarquer l'insatisfaction et l'insuffisance des bénéficiaires en santé par rapport au nombre et à la qualité des services de santé offerts par l'Etat.

Doter chaque communauté d'un centre de santé ou d'hôpital à leur portée, le MSPP doit recruter des professionnels sur la base de leur compétence et en fonction des besoins réels des centres de santé et des hôpitaux, et publier la loi ratifiant le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, sont parmi les différentes recommandations faites par le POHDH.

Evens Prosper  
prosperevens@yahoo.fr